

avril 2024

la
CGT
RATP
GISO

PROTOCOLE MF19

le grand chamboulement!



L'arrivée du nouveau matériel MF19 sur le réseau francilien va très certainement apporter son lot de choses positives pour le confort voyageurs mais quand est-il pour les agents du département MRF ?

Afin de pouvoir maintenir ce matériel, plusieurs chantiers de transformation des ateliers de maintenance vont voir le jour avec leur lot d'inconvénients. En effet, si l'on peut penser que l'arrivée de nouvelles technologies va aussi faire évoluer la qualité de vie au travail, les choix politiques et économiques de la RATP et d'Île de France mobilité de sous calibrer les infrastructures et de réduire les taux de réserve maintenance induisent systématiquement des horaires décalés et de nuit pour lesquels la CGT-RATP reste opposée sans nécessité de continuité de service public.

En effet, pendant les différentes phases d'adaptation des infrastructures, les travailleurs de MRF vont subir des dégradations de leurs conditions de travail, des changements d'horaires, des changements de lieux géographiques et de la polyvalence. Et tout cela n'a pas de prix !

La RATP a affiché des compensations pouvant atteindre 5800 euros sur 5 ans pour les agents les plus impactés avec une obligation de présence à 100% sur le poste de travail pour toucher ces compensations.

La Direction

5800€

Le syndicat CGT-RATP, avec qui les agents ont décidé de s'organiser en se mettant en grève 59 minutes à la prise de service sur l'atelier de Saint-Fargeau et de Vaugirard, a obligé la direction à augmenter le niveau de compensation de manière considérable pendant les différentes audiences et lors de la réunion de négociations

LA CGT-RATP
AVEC LES AGENTS

11 000€

La CGT-RATP a obligé la direction à augmenter l'enveloppe allant jusqu'à environ 11000 euros pour les agents cumulant les désagréments et à réduire le taux de présentéisme à 90% !

Conscients que ces montants ne compensent pas complètement les contraintes et après avoir consulté les agents, la CGT-RATP a apposé sa signature sur ce protocole tout en restant vigilante sur la manière dont va se dérouler cette transformation annoncée sur plusieurs années. C'est dans cet objectif qu'il est inscrit dans l'accord un suivi chaque année sur la bonne exécution de l'accord.

Un doublement de l'enveloppe et un critère de présentéisme revu à la baisse, voilà ce que l'on obtient avec une CGT-RATP majoritaire !



PAS DE J.O.
SANS NOUS